



Moins d'accidents : Bosch permet à la moto de voir et de ressentir

Des technologies destinées à la conduite automatisée sont transférées de la voiture à la moto

17 mai 2018

BBM 18.37 HFL/IL

- ▶ Dirk Hoheisel, membre du Directoire de Bosch : « Bosch porte la sécurité des deux-roues à un tout autre niveau. »
- ▶ Un accident de moto sur sept pourrait être évité grâce à des systèmes d'assistance basés sur des radars
- ▶ Sécurité et plaisir de conduite accrus : le radar devient l'organe sensoriel de la moto
- ▶ La nouvelle technologie Bosch équipera de série des modèles KTM et Ducati

Stuttgart, Allemagne – La sécurité peut être accrue à bord des voitures grâce à la présence de zones déformables, d'airbags ou encore de ceintures de sécurité. Les motocyclistes sont en revanche nettement plus vulnérables. Le risque d'être tué dans un accident est jusqu'à 20 fois plus élevé pour eux que pour les automobilistes. Les chiffres le prouvent : en Allemagne, le nombre d'accidents mortels impliquant des deux-roues a augmenté de 9 % l'an dernier (source : Office fédéral de la statistique). La vision de Bosch est la suivante : plus aucun motocycliste ne doit perdre la vie dans la circulation. C'est pourquoi l'entreprise a développé un nouveau pack de sécurité destiné aux deux-roues, qui comprend un régulateur de vitesse et de distance adaptatif, un avertisseur de collision et un assistant d'angle mort. Ce pack s'appuie sur des technologies qui permettent également la conduite automatisée pour les véhicules particuliers. Dès 2020, ces nouveaux systèmes d'assistance au conducteur équiperont de série des modèles de motos des marques KTM et Ducati. Il s'agit pour Bosch de la prochaine étape vers une conduite sans accidents, sans nuire pour autant au plaisir de conduite et sans trop dicter la conduite du motocycliste.

Sécurité et plaisir de conduite accrus

Les études montrent que les accidents mortels impliquant des motocyclistes sont dus à deux raisons majeures : perte du contrôle de leur véhicule d'une part, et collision avec d'autres véhicules d'autre part (source : étude d'accidentologie

Bosch). Grâce aux technologies Bosch, ces situations dangereuses ne surviendront plus à l'avenir. De plus, neuf accidents sur dix sont dus à une erreur humaine, ce qui constitue une raison supplémentaire de doter les véhicules de davantage de dispositifs de sécurité intelligents. En tant que leader mondial des techniques de sécurité pour motos, Bosch a déjà rendu la conduite sur deux-roues beaucoup plus sûre grâce à des systèmes d'assistance tels que l'ABS et le contrôle de stabilité pour motos MSC. Et l'entreprise franchit à présent une nouvelle étape. Selon les estimations réalisées par les experts en accidentologie Bosch, les systèmes d'assistance basés sur des radars pourraient prévenir un accident de moto sur sept. Ces assistants électroniques ne relâchent jamais l'attention et réagissent plus vite qu'un être humain en cas d'urgence. La technologie qui sous-tend ces systèmes résulte de l'association d'un capteur radar, du système de freinage, de la gestion du moteur et d'une interface homme-machine (IHM). En tant qu'« organe sensoriel » de la moto, le radar autorise de nouvelles fonctions d'assistance et de sécurité pour les deux-roues et fournit une image exacte de l'environnement du véhicule. Les fonctions d'assistance offrent ainsi un gain de sécurité, mais aussi un plaisir de conduite et un confort accrus en déchargeant le conducteur. « La moto du futur doit être capable de voir et de ressentir », a déclaré Geoff Liersch, Directeur du département Bosch Two-Wheeler and Powersports.

Performances des nouvelles technologies Bosch pour motos :

Régulateur de vitesse et de distance adaptatif (ACC)

Conduire lorsque le trafic est dense et maintenir la bonne distance par rapport au véhicule qui précède exigent un haut niveau de concentration et s'avère fatigant à la longue. L'ACC adapte la vitesse du véhicule à la circulation et maintient la distance de sécurité requise par rapport au véhicule qui précède. Avantage : l'ACC peut prévenir les collisions dues à une trop faible distance. L'ACC offre un gain de confort au conducteur et lui permet de mieux se concentrer sur la conduite.

Avertisseur de collision

Le moindre défaut d'attention pour les usagers de la route peut avoir de graves conséquences. Pour réduire le risque de collision ou en atténuer les effets, Bosch a développé l'avertisseur de collision pour motos. Il est actif dès le démarrage du véhicule et assiste le pilote dans toutes les plages de vitesses pertinentes. Si le système détecte que le deux-roues se rapproche trop du véhicule qui le précède et si le pilote ne réagit pas à cette situation dangereuse, il l'avertit par un signal sonore ou visuel.

Avertisseur d'angle mort

Il scrute en permanence l'environnement dans toutes les directions et aide les motocyclistes à changer de voie en toute sécurité. Un capteur radar fait office d'œil électronique pour l'avertisseur d'angle mort. Il détecte les objets dans une zone dans laquelle le pilote ne dispose que d'une faible visibilité. En présence d'un autre véhicule dans l'angle mort, la technologie avertit le pilote par un signal optique, dans le rétroviseur par exemple.

Pour Bosch, les systèmes d'assistance pour deux-roues constituent une nouvelle étape majeure vers la concrétisation de sa vision d'une mobilité sans émissions, sans accidents et sans stress.

Contact presse :

Peter & Associés

Isabel Lebon/Patricia Jeannette

ilebon@peter.fr/pjeannette@peter.fr

Tél : + 33 1 42 59 73 40

Le Groupe Bosch est présent en France depuis 1899 et a ouvert à Paris en 1905 son premier site de production à l'étranger. Avec 23 sites en France, dont 11 possédant une activité de Recherche & Développement, toutes les activités du Groupe sont aujourd'hui représentées dans l'Hexagone. En 2017, Bosch France a employé près de 7 500 collaborateurs et réalisé un volume d'affaires de près de 3,2 milliards d'euros sur le territoire national.

Le Groupe Bosch est un important fournisseur mondial de technologies et de services. Avec un effectif d'environ 402 000 collaborateurs dans le monde (au 31/12/2017), le Groupe Bosch a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 78,1 milliards d'euros. Ses activités sont réparties en quatre domaines : Solutions pour la mobilité, Techniques industrielles, Biens de consommation et Techniques pour les énergies et les bâtiments. En tant que société leader de l'Internet des objets (IoT), Bosch propose des solutions innovantes pour les maisons intelligentes, les villes intelligentes, la mobilité connectée et l'industrie connectée. Le Groupe utilise son expertise en matière de technologie des capteurs, de logiciels et de services, ainsi que de son propre Cloud IoT pour offrir à ses clients des solutions inter-domaines et connectées à partir d'une source unique. L'objectif stratégique du Groupe Bosch s'articule autour des solutions pour la vie interconnectée. Avec ses produits et services à la fois innovants et enthousiasmants, le Groupe Bosch entend améliorer la qualité de la vie, en proposant dans le monde entier des « Technologies pour la vie ».

Le Groupe Bosch comprend la société Robert Bosch GmbH ainsi qu'environ 440 filiales et sociétés régionales réparties dans près de 60 pays. En incluant les partenaires commerciaux, le Groupe Bosch est alors présent dans la quasi-totalité des pays du globe. Ce réseau international de développement, de fabrication et de distribution constitue l'élément clé de la poursuite de la croissance du Groupe. Bosch emploie 64 500 collaborateurs en recherche et développement répartis sur 125 sites dans le monde.

L'entreprise a été créée par Robert Bosch (1861-1942) en 1886 à Stuttgart sous la dénomination « Werkstätte für Feinmechanik und Elektrotechnik » (Ateliers de mécanique de précision et d'électrotechnique). La structure particulière de la propriété de la société Robert Bosch GmbH garantit la liberté d'entreprise du Groupe Bosch. Grâce à cette structure, la société est en mesure de planifier à long terme et de réaliser d'importants investissements initiaux pour garantir son avenir. Les parts de capital de Robert Bosch GmbH sont détenues à 92 % par la fondation d'utilité publique Robert Bosch Stiftung GmbH. Les droits de vote liés à ce capital social sont confiés majoritairement à la société en commandite Robert Bosch Industrietreuhand KG, qui exerce la fonction d'associé actif. Les autres parts sont détenues par la famille Bosch et par la société Robert Bosch GmbH.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.bosch.fr, www.bosch-presse.de, www.twitter.com/BoschPresse et www.twitter.com/BoschFrance.